

# Aqua Domitia

## 1<sup>ère</sup> réunion territoriale à Perpignan

### Quelles solutions pour les besoins en eau dans les Pyrénées-Orientales ?

*La séance est ouverte à 18 heures 15.*

### **Introduction**

Joëlle ANGLATE, Adjointe déléguée à l'environnement de la ville de Perpignan, rappelle que 55 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable sont prélevés chaque année par les collectivités des Pyrénées-Orientales. En 2008, Perpignan a signé une convention avec l'Etat incluant un programme d'actions en faveur du développement durable, avec l'objectif de devenir, d'ici 2015, la 1<sup>ère</sup> ville à énergie positive 100 % renouvelable en Europe. Dans ce cadre, organiser la lutte contre les gaspillages, améliorer la performance énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables sont quelques-unes des priorités de la Ville.

Philippe MARZOLF, président de la Commission particulière du débat public (CPDP), rappelle que celle-ci a pour mission d'organiser le présent débat public, en application de la loi de février 2002 et à la demande de BRL, maître d'ouvrage d'Aqua Domitia. Elle agit en toute indépendance et en toute neutralité pour assurer le respect des principes de transparence, d'équivalence et d'argumentation. Ce débat vise à la fois l'information du public et l'échange. Il aboutira à un compte rendu sur la base duquel le maître d'ouvrage décidera des conditions de poursuite de ce projet.

En marge des treize réunions publiques, le site Internet [www.debatpublic-aquadomitia.org](http://www.debatpublic-aquadomitia.org) permet d'accéder à tous les documents diffusés et de s'exprimer au travers de divers outils. Des actions ont également été menées auprès des lycéens et étudiants. Enfin, un atelier composé d'une vingtaine d'experts a travaillé sur les connaissances disponibles en matière de ressources en eau.

La réunion de ce jour est la première des réunions territoriales, la clôture du débat étant prévue à Narbonne le 15 décembre.

*Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.*

## **Enseignement à mi-parcours du débat public**

Cécile VALVERDE, membre de la CPDP, rapporte que les deux mois de débat public qui viennent de s'écouler ont réuni 550 participants aux réunions publiques, 200 participants aux réunions en ligne, 50 intervenants et 9 000 visiteurs sur le site Internet. Pour les partisans du projet, Aqua Domitia est nécessaire comme élément d'une politique globale privilégiant les économies d'eau. Pour ses détracteurs, Aqua Domitia répond à une logique d'offre au risque de susciter de nouveaux besoins.

Pour gérer l'eau de manière économe, il faut lutter contre les fuites sur les réseaux existants. Leur rendement actuel est compris entre 50 et 80% ; l'objectif minimal est de porter ce rendement à 70-75% – un objectif ambitieux pour les uns, mais insuffisant pour les autres. Cette gestion économe de l'eau présente un intérêt économique, puisqu'elle permet de satisfaire des besoins accrus avec le même prélèvement ; pour certains, cette politique rendrait même le projet inutile.

Le second moyen d'une gestion économe de l'eau est de changer les comportements (ex : limiter les activités jugées inadaptées telles que les piscines individuelles et les golfs ; en urbanisme, favoriser par la réglementation l'aménagement d'un territoire économe en eau, par exemple limiter la taille des parcelles ; privilégier les végétaux de type méditerranéen dans les espaces verts).

La forte croissance démographique qui est observée et anticipée est perçue par les uns comme une chance pour le développement de la région ; c'est pour d'autres une menace sur les ressources si elle est mal maîtrisée. En se basant sur les ressources en eau existantes, certains considèrent que l'accueil des nouveaux arrivants dans la région doit être limité.

Le tourisme joue un rôle économique évident, notamment en matière d'emplois. Cette filière vise la diversification et la montée en qualité, et fait état d'efforts en matière de gestion de l'eau. Certains craignent toutefois un développement touristique déséquilibré et consommateur de ressources.

Le monde agricole appelle à sanctuariser les terres agricoles pour les préserver de l'urbanisation, à favoriser la diversification des cultures et le développement des circuits courts, et à mettre en place des stratégies d'adaptation des cultures au manque d'eau. En viticulture, l'irrigation permettrait de stabiliser la qualité pour mieux répondre au marché. Des attentes ont été exprimées en termes de régularité des rendements, voire de retour à des rendements plus rémunérateurs. Des inquiétudes ont aussi été exprimées (inégalités entre les territoires ; arbitrages à venir pour l'affectation de la ressource en eau ; investir sans garantie de rentabilité).

Philippe MARZOLF explique qu'en cas de non-réalisation du projet, d'autres ressources (barrage du Salagou, retenues collinaires, forages, eaux grises et récupération d'eaux pluviales, eaux usées traitées, dessalement) pourraient être mobilisées. Les experts – réunis en atelier pour répondre à des interrogations récurrentes sur les ressources souterraines - considèrent que celles-ci doivent être mieux connues, préservées et exploitées. Par ailleurs ils conviennent que le projet Aqua Domitia présente un certain nombre de risques. Ils estiment en outre qu'une nouvelle gouvernance devait être définie.

Concernant la gestion et le prix de l'eau, un point d'accord est apparu dans les débats : la tarification doit inciter à l'économie d'eau. Inquiets du prix de l'eau et du niveau d'investissement requis, les agriculteurs craignent des distorsions de concurrence en cas de prix différenciés à l'intérieur de la région. Les maîtrises d'ouvrage locales devront se structurer pour financer le projet

et les réseaux secondaires. Par ailleurs les attentes, les craintes et les incertitudes exprimées à propos du projet Aqua Domitia portent notamment sur la qualité de l'eau du Rhône, les éventuelles pollutions des milieux régionaux et le débit du Rhône. Concernant le changement climatique, Aqua Domitia permet, pour les uns, d'y répondre en tant qu'élément d'une stratégie diversifiée ; pour les autres, le projet ne fait que l'accompagner, sans inciter aux changements de comportement nécessaires pour y faire face.

## **Précisions sur le projet**

Françoise BIGOTTE, Conseillère régionale du Languedoc-Roussillon, membre du Comité de bassin, rappelle qu'en 2004, la nouvelle majorité régionale a lancé la démarche Aqua 2020, qui a notamment donné lieu à la réalisation d'un diagnostic partagé et à un constat de déséquilibre entre les besoins avérés et les potentialités des ressources locales à court terme. Le projet Aqua Domitia ne répond pas à une logique de l'offre, mais vise, au contraire, à satisfaire au mieux la demande en eau actuelle et future.

Sur la base d'Aqua 2020, un accord-cadre de coopération a été signé avec l'Agence de l'Eau, l'Etat et les départements. Pour remédier aux déséquilibres identifiés, la politique de l'eau doit permettre de promouvoir la gestion globale et concertée de l'eau à l'échelle des bassins versants, d'économiser l'eau et de protéger la qualité de l'eau. De façon complémentaire, il apparaît nécessaire de mobiliser de nouvelles ressources. En devenant la 1<sup>ère</sup> région propriétaire d'une concession hydraulique en 2008, la Région dispose de la maîtrise publique de l'eau brute, et peut à ce titre porter le projet Aqua Domitia. Celui-ci n'arrivera pas aux Pyrénées-Orientales, car des solutions de sécurisation existent à court et moyen terme sur ce territoire. La Région est très présente dans l'appui aux structures globales, ce qui permet d'avoir une approche cohérente de l'action à mener sur les bassins versants.

Claude ALLET, Président du Directoire de BRL, explique que sur le véhicule du « défi de l'eau dans la région », le projet Aqua Domitia n'est que la quatrième roue, les deux roues avant étant les économies d'eau et la troisième étant celle de la valorisation des autres ressources. Ainsi le projet Aqua Domitia n'a pas vocation à répondre à l'ensemble des besoins en eau sur le territoire régional. En outre il n'a aucun lien avec le projet abandonné d'aqueduc vers Barcelone, et ne s'inscrit aucunement dans une logique de l'offre puisqu'il vise à répondre aux vrais besoins futurs.

A la demande du Conseil général des Pyrénées-Orientales, BRL a réalisé en 2007 une étude d'opportunité, qui a notamment montré que le Département n'avait pas de besoin manifeste d'une ressource extérieure à l'horizon 2030. Compte tenu des potentiels existants, le surdimensionnement d'Aqua Domitia pour intégrer les besoins des Pyrénées-Orientales n'est pas nécessaire. En outre il sera toujours possible de recourir au transfert de l'eau du Rhône en période hivernale pour sécuriser les besoins du Département – avec toutefois un coût de transfert pour stockage non négligeable.

## **Echanges avec le public**

Maryse LAPERGUE, CAP21 des Pyrénées-Orientales, s'interroge sur la notion de « sécurisation des besoins ».

Claude ALLET explique que l'apport d'une ressource de substitution permet de sécuriser les usages, et ainsi de minimiser les risques liés à une pollution ou au changement climatique.

Maryse LAPERGUE, CAP21 des Pyrénées-Orientales, demande si l'objectif du projet Aqua Domitia est de sécuriser une demande toujours croissante, traduisant ainsi une acceptation du « toujours plus ».

Louis POUGET, vice-président de l'Agglomération de Montpellier, rappelle qu'en 2010, l'Agglomération a fait le choix de prendre la compétence eau potable. Compte tenu d'un certain nombre d'éléments de contexte (population croissante, baisse de la consommation individuelle, réduction des recettes, investissements à réaliser), le prix de l'eau va très probablement augmenter au sein de l'Agglomération. Celle-ci s'est donc fixé plusieurs objectifs (sécuriser l'alimentation en eau potable, préconiser l'utilisation de l'eau de source pour la consommation humaine, harmoniser le prix de l'eau).

Gislaine ENRICHE, habitante de Perpignan, estime qu'une vraie politique de l'eau devrait permettre de garantir l'eau potable. A cet égard, elle s'interroge sur les niveaux de pollution (PCB, radiation) de l'eau du Rhône.

Louis POUGET, Vice-président de l'Agglomération de Montpellier, explique que l'eau de la source du Lez fait l'objet d'une filtration de type bac à sable, et d'une désinfection au chlorure gazeux. Après traitement, l'eau brute, qui peut venir du Rhône, devient potable et peut donc être mise à la disposition de la population. Compte tenu des coûts de traitement, l'eau du Bas Rhône doit faire l'objet d'un traitement adapté aux différents usages.

Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil général des Pyrénées-Orientales, rappelle que l'eau brute peut être directement potable ou non. L'eau potable est uniquement utilisée par les particuliers, après avoir été traitée, notamment contre la pollution aux métaux lourds issus de la région Rhône-Alpes. Ceux-ci n'arrivent toutefois pas à l'embouchure du Rhône.

Jean-Pierre VIALA, habitant de Perpignan, conteste ce propos, en expliquant que des métaux lourds ont été retrouvés dans les poissons et les sédiments au large de la Camargue.

Thierry RUF, géographe et élu d'Europe Écologie Les Verts, estime que le volume de 120 m<sup>3</sup> d'eau consommée par an et par famille de 4 personnes de la région est nettement inférieur à la réalité, dans la mesure où les 220 000 habitants de l'Agglomération consomment 17 millions de m<sup>3</sup> facturés (soit une consommation moyenne de 71 m<sup>3</sup> par personne, et de 284 m<sup>3</sup> par famille). Si la sécurisation des usages par une seconde ressource est nécessaire, la réduction des consommations urbaines – voire agricoles – est tout aussi importante. Enfin Thierry RUF s'interroge sur le

mécanisme institutionnel qui garantira que la satisfaction des demandes croissantes n'affecte pas les milieux aquatiques.

Constatant que BRL affiche jusqu'à 50 % de perte sur son réseau d'eau, Jean CODOGNES, élu à Europe Écologie Les Verts, suggère de mieux entretenir le réseau existant, et s'interroge sur la justification économique et écologique de ce projet marchand.

Monsieur NICOLAS, habitant de Perpignan, estime que le stockage d'eau ne sera pas simple dans le Roussillon au cours des années à venir. L'application du principe de précaution l'invite à suggérer de créer un robinet suffisamment grand pour alimenter en eau le département.

Claude ALLET rappelle que le projet Aqua Domitia n'est que la quatrième roue du véhicule qui permettra de relever le défi de l'eau dans la région. Pour faire tourner les deux roues des économies, il est notamment prévu de réduire les prélèvements sur certaines nappes phréatiques trop sollicitées. Le programme Aqua Domitia sera mis en œuvre maillon par maillon, en menant de vraies négociations avec les acteurs des territoires. Les réseaux BRL sous pression et les canaux ont une performance de respectivement 70 et 75 %. Les pertes d'eau générant des pertes d'énergie, BRL est particulièrement intéressée par l'efficacité de ses réseaux. Les actionnaires de BRL étant très majoritairement publics, l'opérateur est en mesure de réaliser des chantiers qui sont déficitaires pendant les 20 ou 30 premières années de leur existence ; ainsi le projet Aqua Domitia ne constitue en rien un « projet marchand ».

## **Intervention de Hermeline MALHERBE**

Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil général des Pyrénées-Orientales, explique que le Conseil Général des Pyrénées-Orientales est un acteur majeur de la gestion et de la protection des milieux aquatiques, et intervient en tant que partenaire des collectivités en matière d'eau potable et d'assainissement ; il est aussi propriétaire d'ouvrages structurants et membre fondateur du Syndicat Mixte des nappes du Roussillon ; en outre il a une vision départementale sur la ressource en eau sans intérêt direct.

Le département a la chance d'être alimenté en eau par les Pyrénées. Le Conseil général a toutefois demandé à BRL de réaliser une étude prospective sur la satisfaction des besoins en eau après 2020. Cette réflexion a porté sur trois axes de travail (protéger et pérenniser nos ressources actuelles, économiser l'eau et mobiliser des nouvelles ressources), et a permis d'analyser les ressources potentiellement mobilisables (nouveaux ouvrages de stockage, réutilisation des eaux usées, dessalement de l'eau de mer, eau du Rhône, valorisation des retenues actuelles).

L'étude BRL a notamment montré que quel que soit l'usage considéré, le recours à des solutions externes (dessalement ou transfert) représente un surcoût très élevé par rapport aux solutions internes. Parmi les solutions internes, celle qui apparaît la plus réaliste est l'utilisation de la retenue de la Raho comme réservoir d'eau potable, cette retenue étant susceptible de répondre aux besoins nouveaux pour les années à venir.

Deux tiers des communes du département sont en régie publique d'eau potable, contre un quart dix ans plus tôt. Cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation du rendement des réseaux.

## **Echanges avec le public**

Alain RICHO, adhérent à Europe Écologie Les Verts, estime que le consommateur final est amené à payer 3,75 fois le prix de l'eau si l'on intègre tous les coûts directs et indirects qu'il doit supporter. Par ailleurs il constate que le réseau secondaire de l'Aqua Domitia ne desservira qu'un couloir, et ne sera donc pas accessible à tous les citoyens de la région. Enfin il demande si les fonds investis dans le projet Aqua Domitia pourraient être utilisés pour rénover les réseaux existants.

Marcel BARIOU, habitant de Perpignan, s'interroge sur les mesures prises pour protéger le karst des Corbières des pollutions.

Denis SERGE, militant associatif, s'étonne qu'une réunion publique soit organisée dans les Pyrénées-Orientales dans le cadre du débat public sur le projet Aqua Domitia.

Jean BIGOIRE, habitant de Perpignan, se déclare préoccupé par le transfert de l'eau polluée du Rhône dans des régions relativement peu polluées.

Claude ALLET explique d'une part que le projet Aqua Domitia coûtera 280 millions d'euros pour produire 15 millions de m<sup>3</sup> (soit 37 centimes le m<sup>3</sup> produit), et d'autre part que 600 millions d'euros devront être investis pour économiser 33 millions de m<sup>3</sup> (soit 37 centimes également le m<sup>3</sup> économisé). Par ailleurs il précise que le maillon minervois permettra de prolonger les réseaux de l'Orb pour répondre aux besoins agricoles ; ainsi l'eau de bonne qualité du forage sera utilisée comme eau potable.

Philippe BAUCHET, Chef du service Eau et Risques Naturels du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, rappelle que le Rhône est pollué par les PCB, qui ne se dissolvent pas dans l'eau, mais se fixent sur les sédiments. Les analyses menées depuis 2007 ont notamment montré que les seuils de détection sur les PCB n'ont jamais été atteints sur l'eau brute et l'eau potable distribuées par BRL. Ensuite Philippe BAUCHET explique qu'à travers la démarche Aqua 2020, la Région a la volonté de satisfaire les différents besoins en eau selon les territoires. BRL n'ayant pas vocation à construire l'ensemble des réseaux secondaires, ces derniers seront portés par des Associations Syndicales Autorisées (ASA) ou des collectivités territoriales.

Hermeline MALHERBE rapporte qu'une étude a montré que l'eau utilisable circulant dans le karst des Corbières représente un volume de 5 millions de m<sup>3</sup> sur les 25 à 50 Mm<sup>3</sup> qu'il contient. La mise en danger de ce cycle de l'eau aurait des conséquences néfastes sur l'équilibre écologique de la région.

## **Intervention de Michel GUALLAR**

Michel GUALLAR, Président de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, explique que le réseau de canaux d'irrigation, très développé dans les Pyrénées-Orientales, permet de développer les nombreuses richesses des terroirs du département. L'agriculture et les territoires doivent désormais se doter de nouveaux outils pour s'adapter aux nouvelles réalités réglementaire, environnementale et économique.

Depuis plusieurs années, la viticulture souffre de la diminution et de la variabilité des rendements, et doit donc recourir davantage à l'irrigation. Plus généralement, l'agriculture doit mobiliser de nouvelles ressources et de nouveaux outils pour satisfaire ses besoins en eau. Les solutions qui permettront de répondre à ces besoins seront profitables à l'ensemble des concitoyens (ex : eau du Rhône, production hydroélectrique, ouvrages de stockage, lacs collinaires etc.). Ces projets de mobilisation de la ressource en eau sont en train d'émerger et nécessitent, à égalité avec les autres départements, des appuis réglementaires et financiers, notamment de la part de la Région.

## **Echanges avec le public**

Alphonse PUIG, membre du bureau de la CLE, fait savoir que celle-ci prendra position sur le projet Aqua Domitia en janvier 2012. Puis il rappelle que les Pyrénées-Orientales sont suffisamment dotées en ressources en eau, mais celles-ci sont mal exploitées, mal réparties et mal utilisées. Pour remédier à cette situation, un meilleur contrôle des réseaux d'eau est donc nécessaire et une réflexion sur la gestion actuelle de l'eau doit être engagée. Si le projet Aqua Domitia ne concerne pas le département à court terme, il pourrait en être autrement à moyen terme.

Claude ALLET indique que la Catalogne se dotera en 2012 d'usines de dessalement correspondant à 70-75 % du volume d'eau qui devait être acheminé par le projet initial d'aqueduc Catalogne. Puis il explique que le tuyau qui sera construit entre Montpellier et Béziers ne sera pas surdimensionné. Si cela s'avère nécessaire d'ici 30 ou 40 ans, il pourra être prolongé pour être utilisé afin de remplir des espaces de stockage en période hivernale.

Maryse LAPERGUE, CAP21 des Pyrénées-Orientales, s'étonne que la présente réunion porte à la fois sur la protection de l'eau dans les Pyrénées-Orientales et le projet Aqua Domitia. Elle demande si la date de construction du tuyau a d'ores et déjà été arrêtée.

Thierry RUF se déclare surpris par la position de la Chambre d'Agriculture dans la mesure où le réseau d'eau des Pyrénées-Orientales, reposant sur une assise de droit très ancienne, est d'ores et déjà très efficace. Puis il demande si le projet Aqua Domitia ne va pas réveiller l'opposition séculaire entre les irrigants agriculteurs et les vigneron, qui ont été exclus de l'irrigation dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Enfin, pour éviter les transferts de l'eau du Rhône, il suggère que le modèle pyrénéen de gestion de l'eau soit appliqué aux autres départements de la région.

Hermeline MALHERBE, présidente du Conseil général des Pyrénées-Orientales, explique que l'objectif est de hiérarchiser les solutions à mettre - en place (économies, réserves externes, etc.). Par ailleurs elle prévient qu'une réduction sensible de l'enneigement, qui pourrait se produire au cours des années à venir, aurait des effets en chaîne considérables sur les ressources en eau du département, ce qui rendrait alors pertinente la solution du tuyau Aqua Domitia.

Michel GUALLAR explique que sans irrigation, le Département perdra toute son activité viticole, et subira ainsi un manque à gagner économique non négligeable. L'abandon de la vigne aura aussi des conséquences écologiques importantes, notamment en cas d'incendie.

Gislaine ENRICHE, habitante de Perpignan, demande si les viticulteurs pourraient recourir à des techniques d'irrigation plus efficaces.

Michel GUALLAR répond que les viticulteurs utilisent depuis de nombreuses années diverses techniques qui ont permis de réaliser d'importantes économies d'eau.

Philippe BAUCHET, Chef du service Eau et Risques Naturels du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, rappelle que la gestion concertée par bassin versant est une des priorités de la Région. Comme les ressources locales des bassins versants ne seront pas suffisantes pour répondre aux besoins, une ressource externe devra être apportée sur certains territoires, *via* le projet Aqua Domitia.

## **Intervention de Jean-Pierre BRUNET**

Jean-Pierre BRUNET, Association des Consommateurs d'eau des Pyrénées-Orientales (ACE66), indique que M. Salvayre préconise, dans son ouvrage *Le livre des eaux souterraines des Pyrénées catalanes*, l'exploitation de nouvelles ressources renouvelables dans les massifs granitiques et les massifs karstiques des Corbières. Il formule également plusieurs propositions animées par un esprit d'économie locale, comme la réalimentation de la nappe libre du Boulès avec l'eau du barrage de Vinça.

Jean-Pierre BRUNET partage ensuite quelques interrogations. Le suivi des forages en service est-il fait ? Les forages abandonnés ont-ils été sécurisés ? L'inventaire des forages clandestins est-il une volonté (il y en aurait plus de 30 000 !) ? Le rendement des réseaux est-il satisfaisant ? Quelles actions sont menées afin de protéger la ressource des pollutions agricoles ? Y a-t-il un compteur par point de prélèvement, en particulier sur les branchements communaux ? L'utilisation de l'eau potable pour arroser les espaces verts est-elle une bonne solution ? Ne faut-il pas imposer un tarif progressif pour l'eau potable ? Les services communaux des communes rurales pourraient-ils se brancher sur les canaux ?

La marchandisation de l'eau à laquelle pousse BRL va à l'encontre d'une gestion patrimoniale économe, écologique et sociale de l'eau. En outre ce projet de construction de tuyau est coûteux et vise à transférer une eau qui n'est pas dénuée de risques pour les humains et l'environnement

## **Echanges avec le public**

Thierry RUF explique que l'eau de montagne est de meilleure qualité et beaucoup plus économe en énergie que l'eau pompée et transférée. Ainsi il suggère de sécuriser les usages en réduisant l'hydroélectricité et en augmentant les transferts d'eau de montagne vers les zones faiblement alimentées en eau.

Monsieur NICOLAS considère comme indispensable qu'à l'horizon de 2050, le Roussillon se dote d'un tuyau d'eau venant du Rhône.

Roland MINALTA, habitant de Perpignan, a pu constater que l'arrachage des vignes a fortement transformé certains paysages du Languedoc-Roussillon. Par ailleurs il s'étonne de la diversité du prix de l'eau potable entre les différentes communes du Département.

Jean-Marc PANIS, élu à St Estève, demande d'une part si le tuyau Aqua Domitia profitera aux petits maraîchers, et d'autre part si ce projet Aqua Domitia pourrait n'acheminer que de l'eau potable. Enfin il propose que les fonds investis dans le projet Aqua Domitia servent à consolider les trois roues du véhicule du défi de l'eau dans la région.

Alphonse PUIG, membre du bureau de la CLE, s'interroge sur la fiabilité des prévisions retenues pour bâtir le projet Aqua Domitia.

Renée AVANET, habitante de Perpignan, demande si l'activité viticole de la région méditerranéenne ne souffre pas du dumping social pratiqué par certains pays d'Amérique latine.

Jean-Pierre FAIXO, président d'une ASA, indique que la Chambre de l'Agriculture et le Conseil Général de l'Aude vont constituer une commission chargée de déterminer les zones prioritaires en matière de retenues collinaires. Il ajoute que l'arrachage des vignes a des conséquences désastreuses sur les milieux naturels et les êtres humains.

Michel GUALLAR rappelle que l'irrigation de la vigne est soumise à une réglementation précise. Par ailleurs il estime que l'artificialisation des terres agricoles ne sera pas viable à terme.

Claude ALLET rappelle que le présent débat porte sur un schéma directeur Aqua Domitia, composé de six maillons dont la date de réalisation sera déterminée en fonction des besoins locaux. L'apport d'une deuxième ressource sur un territoire permet de rendre plus disponibles les ressources locales. L'ensemble des projets menés par BRL sont réalisés sur la base des projections disponibles au moment de leur élaboration.

Hermeline MALHERBE, présidente du Conseil général des Pyrénées-Orientales, se félicite d'observer une multiplication des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains. Par ailleurs elle rappelle que le Conseil général s'efforce, depuis 2009, de répertorier l'ensemble des forages publics, industriels et agricoles qui ne sont plus utilisés afin de les sécuriser.

*La séance est levée à 21 heures 25.*